

RAPPORT
de développement

DURABLE

2025



CAP SUR **20**
28 BOURGES
CAPITALE
EUROPÉENNE
DE LA CULTURE



BOURGES

ÉDITO

La loi portant Engagement National pour l'Environnement (décret n°2010-788 du 12 juillet 2010), impose aux Municipalités de plus de 50 000 habitant.e.s, la rédaction d'un Rapport Annuel de Développement Durable. Ce rapport doit être présenté à l'organe délibérant, en préalable à la tenue du débat d'orientations budgétaires et cela pour deux raisons :

- rendre compte de la prise en compte du développement durable dans les choix d'actions et d'investissements de la collectivité au cours de l'année écoulée, à savoir 2025,
- identifier les marges de progression pour mieux prendre en compte une ou plusieurs dimensions se rapportant au concept de développement durable, à travers les projets prévus au budget en 2026.

Afin de témoigner de cette volonté transversale d'aborder cette préoccupation, le Rapport Annuel de Développement Durable est rédigé en présentant les nouvelles réalisations de la Municipalité, par délégation. Chaque Maire-Adjoint.e témoigne ainsi de la manière par laquelle la Transition Ecologique et le Développement Durable infusent le fonctionnement de ses services, les actions qu'il porte mais aussi les perspectives d'actions. Ne sont mises en lumière dans ce rapport que les nouvelles actions et celles à venir, partant du principe que celles initiées ces dernières années ont déjà été évoquées dans les précédents rapports et se font maintenant dans la continuité du travail déjà engagé.

Cette année, et à titre exceptionnel, du fait de la modification du calendrier de préparation budgétaire par rapport aux années précédentes, le rapport sera présenté d'une manière différente. Les actions de la collectivité ne seront pas présentées par délégation mais par « objectifs de développement durable » (ODD). Chaque Maire-Adjoint a été invité à mettre en lumière une action réalisée dans sa ou ses délégations en 2025 et une prévue en 2026.

Cette présentation permet ainsi de montrer que l'action municipale irrigue les 17 Objectifs de Développement Durable définis par l'Organisation des Nations Unies.

Catherine MENGUY, Maire-Adjointe
Maire-Adjointe à la Transition Ecologique, aux Espaces Verts et au Bien-Etre Animal

SOMMAIRE

4	<u>ODD 1 – pas de pauvreté</u>
4	<u>ODD 2 – faim zéro et alimentation de qualité</u>
4	<u>ODD 3 – bonne santé et bien être</u>
5	<u>ODD 4 – éducation de qualité</u>
5	<u>ODD 5 – égalité entre les sexes</u>
5	<u>ODD 6 – eau propre et assainissement</u>
6	<u>ODD 7 – énergie propre et d'un coût abordable</u>
6	<u>ODD 8 – travail décent et croissance économique</u>
6	<u>ODD 9 – industrie, innovation et infrastructure</u>
6	<u>ODD 10 – inégalités réduites</u>
7	<u>ODD 11 – villes et communautés durables</u>
7	<u>ODD 12 – consommations et productions responsables</u>
8	<u>ODD 13 – mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques</u>
8	<u>ODD 14 – vie aquatique</u>
8	<u>ODD 15 – vie terrestre</u>
8	<u>ODD 16 – paix, justice et institutions efficaces</u>
9	<u>ODD 17 – partenariats pour la réalisation des objectifs</u>
10	<u>Conclusion</u>



2025

Vote d'une aide d'urgence de 5 000 euros pour l'île de Mayotte, suite au passage du Cyclone Chido.



2025

Mise en place du dispositif « un midi à la cantine » afin de faire connaître le service de restauration collective, sensibiliser sur l'équilibre alimentaire et la nécessité d'offrir une alimentation de qualité aux enfants en pleine croissance.

Réalisation d'une étude pour définir les leviers à mettre en œuvre pour une **meilleure mise en relation entre les producteurs locaux et les acteurs de la restauration collective.**

2026

Pour le CCAS, mise en œuvre du projet d'établissement 2026-2030 dans lequel la **lutte contre la précarité alimentaire** et la volonté d'organiser les partenaires pour arriver à l'autonomie alimentaire du territoire sont définis comme objectif.



2025

Inauguration de la Maison de Santé et de Prévention, en parallèle de l'accueil de nouveaux praticiens et praticiennes municipaux, venant renforcer l'offre médicale locale (sage-femme, psychiatre...).

Après le test réalisé en 2024, **déploiement de l'usage de l'eau ionisée dans l'ensemble des crèches** en alternative aux produits d'entretien classiques, pour le nettoyage et la désinfection des sols et équipements.

Test et déploiement de la **possibilité pour les agents de venir avec leur chien ou leur poisson rouge**, dans un objectif d'amélioration du bien-être sur son poste de travail.

Campagne de communication ciblée dans les quartiers où le **moustique tigre est présent pour faire de la prévention sur la ponte** et éviter ainsi les éventuels traitements nécessaires, à bases de matières actives.

2026

Accompagnement par un ergonome des équipes assurant le service de restauration scolaire en vue du passage progressif à l'utilisation de bacs inox, en alternative aux barquettes à usage unique.

Mise en œuvre des premières actions du nouveau Contrat Local de Santé, co-construit tout au long de l'année 2025, notamment grâce à la salle mise à disposition des acteurs du secteur, dans la nouvelle Maison de Santé et de Prévention.

2026 (suite)

Recherche de nouveaux produits biocides d'origine naturelle, en alternatives aux matières actives de synthèse, dans le cadre de l'action du service « hygiène » de la Mairie.

4 ÉDUCATION DE QUALITÉ



2025

Vote d'une délibération pour la mise en place d'une aide financière, à destination des écoles publiques de Bourges, pour **favoriser le développement des « aires terrestres éducatives »**, dispositif qui permet de développer de nombreux projets pédagogiques liés à la préservation de l'environnement.

Renouvellement du label Cité Educative et reconduction par l'Etat d'une enveloppe budgétaire permettant le soutien financier à de nombreux projets locaux (Jardin Ecole du Tiers Paysage de la Bergerie...).

Reprise des « chantiers jeunes » avec les services Espaces Verts et Propreté Urbaine, agrémentés de visites thématiques (centre de tri et valorisation des déchets...) pour donner du sens à l'action.

2026

Organisation d'un **temps fort à destination des acteurs de l'animation et de l'enseignement sur le thème de l'« école dans la nature »** et mise à disposition de kit pédagogique pour faciliter sa mise en œuvre.

Evaluation de la politique « **sensibilisation des agents à la transition écologique** », en vue de l'adapter pour en améliorer l'efficacité et sensibiliser un plus grand nombre d'agents.

Soutien via la Cité Educative à l'organisation du Carnaval de Bourges nord qui intégrera les principes de la transition écologique (sensibilisation des participants, fabrication des costumes en matériaux recyclés, attention sur le choix des aliments du goûter...).

5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES



2025

Compagne de sensibilisation pour la **lutte contre le harcèlement de rue** (sensibilisation des bars et établissements de nuit, partenariat avec l'application « the Sorority », mise à disposition de boîtiers d'alerte, campagne de communication...).

2026

Mise à l'honneur des femmes et interrogations sur la place des femmes dans les parcours muséaux (thème de l'année à la Maison des Musées, déclinaison sous forme de visites, expositions ou conférences thématiques...).

6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT



2026

Déploiement du mobilier et des outils de communication (flyer, cendriers de poche...) mis à disposition de la Ville de Bourges via la convention signée avec Alcome pour **lutter contre les mégots au sol et la pollution de l'eau** qu'ils induisent quand ils finissent dans les cours d'eau.

7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE



2025

Réalisation de prospections pour **identifier les toitures de bâtiments municipaux sur lesquelles il serait possible de poser des panneaux solaires photovoltaïques**, en autoconsommation. Un bâtiment annexe de l'Atelier Municipal a été identifié et va faire l'objet d'une étude approfondie pour la mise en œuvre du projet.

2026

Dans le cadre de la **réfection globale de la maternelle Maryse Bastié** (Plan Ecole), étude pour la possibilité de recourir à la géothermie, pour le mode de chauffage, en alternative au gaz.

8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE



2026

Lancement d'une étude pour **définir les leviers à mobiliser pour structurer le bassin d'emploi par spécialité**, en cohérence avec les opportunités d'insertion, et ainsi mieux définir les clauses sociales des marchés lancés par la Ville et expérimentation pour abaisser les montant de retenue de garantie dans l'exécution de certains marchés de travaux avec les entreprises locales.

9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE



2025

Fin de la transformation de l'éclairage de l'hypercentre en technologie LED et test de la mise en place d'un système de détection pour le déclenchement de l'éclairage dans certaines rues du quartier Nicolas Leblanc.

2026

Renouvellement des deux navettes gratuites du centre-ville et passage en motorisation électrique, pour limiter les nuisances sonores et les émissions de particules fines. Elles seront accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Etude pour relier le nouvel aménagement cyclable réalisé dans le Corridor Sébastien Cartier et le quartier de la Rottée, pour notamment permettre aux nombreux écoliers et collégiens habitant dans ce quartier de rallier de manière douce les établissements scolaires.

10 INÉGALITÉS RÉDUITES



2025

Mise en place de l'offre Agglobus Pro qui permet aux employeurs d'obtenir de nombreuses informations et conseils pour **apporter à leurs employés des solutions de mobilités durables** et permettre ainsi à certains employés de pouvoir accéder à l'emploi par des solutions personnelles adaptées.

Achèvement de la phase de **réhabilitation des logements sociaux** prévus dans le programme du NPNRU (nouveau programme national de renouvellement urbain), grâce notamment à la subvention de la Ville, dans le plan de financement des travaux.

Réfection et développement d'**équipements ou d'activités sportifs accessibles gratuitement pour permettre un accès au sport à tous**, notamment en zone naturelle (city-stade, parcours d'orientation nature au lac d'Auron...).

2026

Ouverture d'un tiers-lieu multi-partenarial pour la jeunesse, en hypercentre, afin d'offrir un lieu unique d'informations et de ressources (accès au droit, chantier internationaux, mobilité européenne, maison de l'étudiant...) pour les jeunes du territoire.

11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



2025

Rénovation du Musée Estève avec une réalisation des modules de scénographie en régie par les agents de l'Atelier Municipal (valorisation de la qualité du travail des agents) et une **attention à faire travailler les artisans locaux** pour certains postes du chantier (mobiliers d'accueil...).

Achat d'un vélo-cargo au service de la Propreté Urbaine en vue de proposer un service réactif pour la gestion des encombrants et des points de dépôts sauvages et de faire de la médiation.

Achat de cyclos-debout pour équiper les agents de la police municipale avec du matériel de mobilité rapide et peu polluant, pour notamment assurer des missions de proximité dans l'hypercentre (encadrement de manifestations, demande d'intervention immédiate ...).

2026

Travail de préfiguration **d'accueil de plusieurs événements sportifs d'envergure nationale dans un esprit « symbiocène »**, pour en limiter l'impact écologique.

Modification du PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) pour la zone Charité-Sancerrois, pour permettre notamment des ambitions **d'aménagements plus fortes en termes de végétalisation, mobilités actives et qualité paysagère**.

12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES



2025

Dans le cadre de la feuille de route numérique responsable, engagement de plusieurs actions : **achat de matériel reconditionné, réparation et remise en état de matériel, recyclage de matériel informatique avec Eco-Systèmes ...**

Dans le cadre de son SPASER, engagement de plusieurs actions **significatives** : objectif ambitieux du nombre d'heures d'insertion, lancement de 2 marchés réservés aux structures d'insertion professionnelle, du handicap et de l'économie sociale et solidaire, concours d'architecte avec des heures d'insertion... Il est à noter que 98% des marchés lancés au premier trimestre 2025 avaient intégré une dimension environnementale.

Mise à disposition de programmes du Bel été aux hôteliers en leur demandant d'indiquer la mention « à consulter sur place, dans une démarche de lutte contre le gaspillage, mise en place par la Ville de Bourges ».

Attention particulière apportée au choix des cadeaux protocolaires, en offrant des objets émanant de producteurs et artistes locaux dans le double objectif de faire vivre ces personnes et faire la promotion des acteurs présents sur notre territoire.

2025 (suite)

Mise à disposition du Belvédère de la place Cujas pour les artisans locaux, de façon à leur offrir de la visibilité, dans le nouveau poumon vert de la Ville.

13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



2025

Rénovation et agrandissement du Parc Paysager des Gibjoncs avec le double objectif d'y installer des végétaux adaptés au dérèglement climatique et d'aménager un vaste puits de fraîcheur dans lequel se réfugier en cas de canicule, pour les habitants des logements collectifs alentour.

Aménagement d'un jardin « symbiocène » auprès du Muséum, exemple à dupliquer sur l'espace public, pour laisser plus de place à la désimperméabilisation et à la végétalisation et offrir de nouvelles zones de respiration aux habitants.

14 VIE AQUATIQUE



2025

Transfert de la compétence de la gestion des ouvrages hydrauliques à Bourges Plus pour une meilleure gestion des flux d'eau, à une échelle administrative plus efficiente que celle du seul périmètre de la commune.

2026

Mise en place d'une gouvernance effective pour la gestion et pérennisation des Marais Classés de Bourges.

15 VIE TERRESTRE



2025

Dans la continuité de la politique de végétalisation des espaces publics, désimperméabilisation et végétalisation de nouveaux espaces sur la place Gordaine.

Mise en place d'un diagnostic « biodiversité » préalable à tout projet de travaux sur les bâtiments municipaux, et en priorité sur ceux inscrits dans le cadre de « Bourges Capitale Européenne de la Culture 2028 ».

2026

Poursuite de politiques favorables à la préservation des oiseaux (gestion des cimetières, installation de pontons flottants et nichoirs ...).

16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES



2025

2025 – Intégration d'un volet « intergénérationnel » dans de nombreuses actions municipales pour favoriser le lien social.

2026

Poursuite des démarches du « aller vers » pour rencontrer de nouveaux publics et inviter le plus grand nombre à s'impliquer dans la vie citoyenne.

Elaboration du second schéma directeur du Système d'Information 2026-2029, en s'appuyant sur les axes stratégiques défini dans sa feuille de route numérique responsable et évaluation des premières actions lancées en 2025.



2025

Pour la première, fois, du fait de la qualité du projet (valorisation du patrimoine, création artistique, co-construction, sensibilisation sociale et écologique...) monté par la Ruche de Quartier d'Asnières, **engagement de crédits municipaux pour accompagner un projet citoyen.**

Echanges avec les promoteurs privés pour **augmenter les ambitions de désimperméabilisation, végétalisation, densité de construction...** dans les projets d'aménagements prévus sur Bourges (ancienne concession automobile avenue de Gaulle, ancienne emprise commerciale rue Voltaire...).

2026

Entrée en phase opérationnelle du projet de partenariat avec Diourbel (projet DiiSSoo) avec notamment la mise en place des Assises des Marais de Diourbel, en miroir de ce qui a été réalisé pour la sauvegarde des Marais de Bourges et des échanges techniques de retour d'expérience.

Mise à disposition de la toiture de la salle des Fêtes de la Chancellerie auprès de l'association EnR 18 dans le but de **développer un projet de production d'énergie solaire 100 % citoyen.**

CONCLUSION

La Ville de Bourges et l'équipe municipale, très largement sensibilisés aux enjeux de la lutte contre le dérèglement climatique, continuent dans leurs projets à inclure les principes du développement durable pour coller au percept « répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs.

Beaucoup d'actions concernent l'isolation des bâtiments, la rénovation de l'éclairage publique... Nous pouvons noter que d'année en année, de nouvelles actions perdurent mais que de nouvelles sont néanmoins entreprises.